



10^e Conférence ministérielle de l'OMC : agriculture et programmes de stocks publics

Résumé*

Au cours des dernières décennies, les programmes de stocks publics se sont révélés être des moyens très efficaces pour soutenir les producteurs nationaux de produits agricoles. Les études montrent que les pays qui n'ont pas fini leur processus de développement, dans lesquels les marchés ne sont pas bien développés, ont besoin de programmes de stocks publics pour soutenir leurs agriculteurs.

Beaucoup de pays en développement disposent de programmes de ce type, parmi lesquels (liste non exhaustive) des pays africains (par exemple, le Botswana, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Maroc, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe), des pays du Moyen-Orient (par exemple, la Jordanie et l'Arabie Saoudite) et des pays d'Asie (par exemple, le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Népal, le Sri Lanka, la Chine et les Philippines).

Le 24 novembre 2015, le Groupe des Trente-Trois (G-33) a soumis une nouvelle proposition (WT/MIN(15)/W/22; or JOB/AG/54) dans laquelle il suggère de modifier l'Accord sur l'agriculture de manière à ajouter une sixième annexe. L'Annexe 6 viserait les programmes de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire déjà existants ou qui seront mis en place à l'avenir par les pays en développement membres.

Si la proposition du G-33 est adoptée et fait office de solution permanente, elle contribuera fortement à l'amélioration des règles de commerce international à des fins de sécurité alimentaire.

Décembre 2015
Genève, Suisse

Le présent document analytique est produit par le Programme sur le commerce pour le développement (TDP) du Centre Sud afin de rendre les pays du Sud plus solides en leur offrant les connaissances et les outils nécessaires pour qu'ils puissent s'engager sur un pied d'égalité avec le Nord dans des relations commerciales et les négociations qui y sont reliées.

Les lecteurs sont encouragés à citer ou à reproduire le contenu du présent document pour leur usage personnel. Cependant, nous leur demandons de bien mentionner le Centre Sud comme source et d'envoyer au Centre Sud une copie de la publication dans laquelle apparaît la reproduction ou citation.

Une version électronique de ce document et d'autres publications du Centre Sud peut être téléchargée gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.southcentre.int>.

* NDT : La version intégrale de ce document est disponible en anglais seulement à l'adresse www.southcentre.int et s'intitule : « WTO's MC10: Agriculture Negotiations- Public Stockholding »

